



## Consultation de l'Ordre National des Infirmiers – principaux enseignements

*Consultation réalisée du 18 au 22 novembre 2022 auprès de l'ensemble des infirmiers inscrits à l'Ordre et à laquelle près de 50 000 infirmiers ont répondu*

### Chiffres-clés Consultation de l'Ordre

**97 %** des infirmiers interrogés estiment qu'il est urgent que le gouvernement tienne son engagement d'actualiser le décret qui encadre les compétences infirmières.

**96 %** pensent que pour rendre le métier plus attractif, il faut donner aux infirmiers plus de reconnaissance et d'autonomie.

**88 %** estiment important de conférer aux infirmiers la mission de coordination du parcours patient, favorisant son orientation dans le système de soins.

**92 %** estiment prioritaire de permettre l'accès direct des patients aux infirmiers.

**88 %** estiment qu'il y a beaucoup de fermetures de lits/de services en établissements.

**29 %** envisagent de quitter le métier dans les 12 mois à venir.

### Les infirmiers, présents sur tout le territoire national, sont inquiets quant à l'accès aux systèmes de soins.

Ils sont témoins de l'inquiétude croissante des patients qui sont de plus en plus nombreux à ressentir une carence dans l'offre de soin :

- **89 %** des interrogés (contre 77 % en mai 2022) déclarent que leurs patients sont préoccupés par la difficulté d'accès aux établissements de soins et aux professionnels de santé,
- **78 %** (contre 75 % en mai 2022) trouvent que l'accès aux services d'urgence pour leurs patients est restreint/ difficile
- **88 %** (contre 79 % en mai 2022) estiment qu'il y a beaucoup de fermetures de lits/de services en établissements.
- **61 %** considèrent qu'il n'existe pas d'égalité d'accès aux soins sur leur territoire d'exercice

### Devant cette situation, de nombreuses évolutions sont attendues pour garantir une offre de soins de qualité pour tous, sur tous les territoires.

Parmi les mesures proposées, plusieurs sont jugées efficaces par les infirmiers pour améliorer l'accès à une offre de soins de qualité :

- Développer le premier recours infirmier dans les déserts médicaux (**82 %**)
- Instaurer des ratios infirmier/patients dans chaque service en établissement (**92 %** - 80 % jugeaient prioritaire cette mesure en mai 2022)
- Prendre des mesures pour faciliter l'installation des professionnels de santé dans les régions où ils sont peu nombreux, en s'appuyant sur les élus locaux (aide à la recherche de locaux et de logement, places en crèche etc.) (**96 %**)

- Donner plus de liberté aux professionnels de santé de s'organiser entre eux, dans chaque territoire (**90 %**)
- Permettre aux infirmiers de participer à la permanence des soins en ville (**86 %**)
- Déployer des politiques de santé publique adaptées aux spécificités de chaque territoire (**96 %**)
- Transférer davantage de compétences et de pouvoir décisionnel aux élus locaux et aux institutions locales de santé (**77 %**)

Concernant l'accord des 7 ordres de professions de santé pour améliorer l'accès aux soins pour tous les Français, les infirmiers sont largement favorables aux propositions comprises dans l'accord :

- **84 %** sont favorables au développement du partage des actes de soins entre les médecins traitants et les autres professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, kinés...)
- **86 %** au fait de permettre à d'autres professionnels de santé de prendre en charge et orienter un patient pour qu'il soit soigné rapidement dans les déserts médicaux, quand le patient ne peut pas accéder à un médecin traitant

Concernant spécifiquement les infirmiers en pratique avancée

- **78%** des interrogés voudraient élargir le champ d'exercice des infirmiers en pratique avancée et renforcer leur autonomie
- **86%** aimeraient créer de nouvelles mentions d'IPA pour mieux couvrir les besoins en santé de la population

## Les infirmiers souhaitent une réécriture en profondeur du décret-socle, un élément décisif pour la montée en compétences de la profession.

Une écrasante majorité des infirmiers souhaitent une réécriture en profondeur du décret-socle qui encadre les compétences infirmières : **97 %** jugent urgent que le gouvernement tienne son engagement d'actualiser ce décret pour l'adapter à la réalité de l'exercice et répondre aux attentes de reconnaissance et de montée en compétences de la profession.

Une part croissante des infirmiers appuient les évolutions que pourraient entraîner la révision du décret :

- **94 %** souhaitent le développement des compétences infirmières en matière de lutte contre les addictions.
- **94 %** (contre 70% en mai 2022) souhaitent davantage de responsabilités en matière de prévention et d'éducation thérapeutique sans prescription médicale
- **92 %** (contre 59% en mai 2022) sont favorables à l'accès direct des patients aux infirmiers, en ville et en établissement.
- **88 %** (contre 1 infirmier sur 2 en mai 2022) estiment prioritaire de conférer aux infirmiers la mission de coordination du parcours patient favorisant son orientation dans le système de soins
- **88%** estiment prioritaire de favoriser le développement de la consultation infirmière sans prescription infirmière
- **77 %** (contre 58% en mai 2022) souhaitent obtenir l'autorisation de prescrire des actes simples antidouleurs bilan sanguin radio où échographie
- 

## Cette réforme paraît d'autant plus nécessaire, que malgré leur fierté professionnelle, de nombreux infirmiers sont insatisfaits des conditions d'exercice

Même si les conditions d'exercice s'améliorent à leurs yeux, ils sont une grande majorité à estimer qu'elles sont difficiles et peuvent être préjudiciables à l'intérêt du patient :

- **89 %** (contre 82 % en mai 2022) des infirmiers sont fiers d'exercer leur métier
- **56 %** ne sont pas satisfait de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- **65 %** jugent qu'ils ne peuvent pas consacrer suffisamment de temps à chacun de leur patient
- **83 %** trouvent que les conditions de travail se sont dégradées ces derniers mois.
- **64 %** éprouvent de la lassitude dans l'exercice de leur métier
- **49 %** ressentent un syndrome d'épuisement professionnel (burn out) qui a des effets préjudiciables sur la qualité des soins

**73 %** des infirmiers interrogés déclarent avoir constaté des départs d'infirmiers dans leur équipe ou au sein de leur établissement. Les raisons de ces départs sont multiples :

- **56 %** pour une reconversion professionnelle
- **17 %** pour une reprise d'études ou une formation
- **35 %** pour une installation en libéral
- **37 %** pour une autre raison (congé parental...)

La reconnaissance du métier d'infirmier leur semble très insuffisante :

- En effet, si pour **98 %** (dont 86 % de « *tout à fait d'accord* ») d'entre eux les infirmiers sont des acteurs de santé de proximité indispensables dans les territoires, **94 %** (dont 78 % de « *tout à fait d'accord* ») estiment que les compétences des infirmiers ne sont pas suffisamment reconnues par la société.
- **96%** estiment que pour rendre la profession plus attractive, il faut donner aux infirmiers plus de reconnaissance et d'autonomie
- **98%** trouvent que les infirmiers qui le souhaitent devraient pouvoir étendre leur domaine de compétence

**Il y a donc un vrai enjeu à assurer le renouvellement de la profession infirmière.**

**En effet**

- **29 %** envisagent de quitter le métier dans les 12 mois à venir.
- Et, malgré la fierté qu'ils ont d'exercer leur métier, ils sont seulement **27 %** à se dire prêts à conseiller à leurs enfants ou leurs proches de devenir infirmier.